

F.S.U. 66

Bulletin trimestriel de la Section des Pyrénées Orientales de la Fédération Syndicale Unitaire
Enseignement, Éducation, Recherche, Culture, Justice, Formation, Insertion

SOLIDAIRES, DETERMINES, COMBATIFS.

L'automne a été marqué par les mobilisations de masse autour de l'avenir des retraites, le printemps par les conditions de préparation de la rentrée scolaire. Une rentrée qui s'annonce comme une des plus difficiles que nous ayons eues à vivre dans notre département : niveau record du nombre de classes de maternelle et élémentaires fermées (34 un record !), niveau record du nombre de postes d'enseignants supprimés dans les collèges, lycées d'enseignement général et professionnel, plan social de masse qui se solde par 142 licenciements de CAE, CUI, AVS, auxquels il faut ajouter 22 postes d'AED supprimés. Sur ce dernier sujet il pourrait y avoir une surprise de taille ; la galère, le mépris, les droits floués, la précarité ça ne passe plus, et l'envie d'agir, y compris par voie de justice, se développe chez ces personnels habituellement peu enclins à se mobiliser.

Dans ce contexte d'exaspération générale il a été possible, à l'initiative de la FSU, de fédérer inquiétudes et indignations. Ainsi parents, enseignants et élus réunis ont permis le boycott du CDEN par deux fois. Par deux fois a été exprimé le rejet de cette politique imbécile qui sacrifie l'avenir de nos enfants au présent de l'austérité budgétaire. C'est un signe fort, porteur d'espoir, et notre Inspecteur d'Académie est un homme bien seul face à un département qui n'accepte plus cette politique de casse appliquée sans état d'âme, au mépris de tout débat démocratique.

Les classes surchargées, l'offre éducative appauvrie, l'abandon de toute ambition pour l'école, pour nos enfants, pour notre avenir, ..., ça ne « passe » plus. Preuve, nombre d'écoles de notre département ont été occupées, des collèges et des lycées se sont mobilisés pour la défense de postes de profs, de CPE, d'AED ou d'AVS. Des mouvements qui loin d'être sporadiques et limités à notre seul département témoignent de l'envie d'agir. Les moulinets de la « com » ministérielle ne trompent personne, l'annonce d'une vague de recrutement de précaires pour combler les manques irrite l'opinion. La rentrée risque d'être chaude, ... très chaude !

C'est ce même raz le bol qui touche les salariés du public et du privé, les retraités, les invalides, les privés d'emploi. Sarkozy se disait le candidat du pouvoir d'achat, on voit aujourd'hui le résultat désastreux, calamiteux, alors que ceux issus de la minorité rentière, se gavent au-delà de toute morale, avec la complicité du pouvoir en place. Et on nous promet un destin à la Grecque, France paye ta dette ou sinon ..., ou sinon quoi ? Les salles des marchés n'ont pas à soumettre nos vies.

Il serait long, trop long, de faire la liste des colères qui montent dans notre pays. Quant au pouvoir il essaye de nous enfumer. Il a besoin pour survivre à sa politique de recréer les conditions d'un scénario type mai 2002 : xénophobie, peur de l'autre, frénésie sécuritaire, rejet de l'étranger, autant de ficelles agitées pour essayer de sauver le soldat Sarkozy.

... suite P 2



**FERC-CGT, FSU,
SGEN-CFDT,
UNSA Education**

**D'autres choix pour la
réussite de tous les
jeunes sont nécessaires
afin que l'École remplisse
les objectifs d'une École
démocratique, ambitieuse
et émancipatrice.**

**Dans les écoles,
les collèges,
lycées d'enseignement
général, professionnel
et agricole,**

**Toutes et tous en grève
Mardi 27 septembre**

Sommaire :

P1 Edito

P2 Dépendance, autonomie :
appel de Canohès.

P 3 La rentrée scolaire 2011

P4 La section fédérale de
retraités

P5 Droits et libertés : RESF,
CDEL.

P6 13 et 20 octobre élections
professionnelles

**Le service public,
on l'aime, on le défend**

Certes les ripostes mises en place ne sont pas à la hauteur des agressions, que se soit en matière d'école, de Services Publics, de salaires, de pouvoir d'achat, de retraite, d'aide à la perte d'autonomie, de solidarité, de justice sociale, de droits de l'homme, ...

Nous constatons que l'unité syndicale est aujourd'hui en panne. Peut-être faudra-t-il que ceux, qui comme la FSU, se reconnaissent dans un syndicalisme de transformation sociale acceptent enfin de se libérer du boulet castrateur de l'unité à tout prix, et des plateformes revendicatives à minima. Passer à une stratégie d'action plus offensive, est un impératif pour changer la donne. Mais il faut savoir aussi que rien ne se fera sans une réponse politique alternative, écho nécessaire au mouvement social.

Le vent du printemps des libertés souffle sur l'Europe, que se soit en Espagne, en Grèce, au Portugal, en Italie, Solidaires, déterminés et combatifs, ayons conscience de notre force collective. Il n'est pas de mur aussi haut soit-il qui ne puisse être abattu.

Gérard GIRONELL & Françoise CHATARD Co secrétaires SD FSU 66

FGR UNRPA CGT CFTD CFTC FSU Solidaires UNSA APPEL DEPARTEMENTAL POUR UNE REPOSE SOLIDAIRE A LA PERTE D'AUTONOMIE

En opposition à la vision négative proposée par le projet gouvernemental qui présente le vieillissement de la population comme une charge pour la société, et la dépendance comme l'issue inéluctable de ce vieillissement nous considérons qu'il faut voir dans ces années gagnées par les femmes et les hommes une avancée importante, signe de la capacité humaine à mieux maîtriser son destin.

La réforme des retraites s'est appuyée sur ce même argumentaire pour imposer un recul de l'âge de départ et une diminution des sommes versées, comme si les richesses produites par la société qui ont été considérablement accrues par l'augmentation de la productivité du travail ne permettaient plus de verser à ceux qui avaient consacré leur vie au travail une retraite décente. Avec le projet sur la dépendance, nous sommes dans une même logique qui part du même postulat : il n'y a pas d'argent dans les caisses pour y faire face.

Il faut donc trouver de nouvelles ressources ... dans les poches des intéressés, en augmentant la CSG pour les retraités et en mettant en place une assurance privée obligatoire à partir de 50 ans pour tous. Le tout, pour donner l'impression de faire dans le social, en prétendant couvrir un cinquième risque alors que l'introduction d'une logique assurantielle peut porter un coup mortel à notre système solidaire de protection sociale, déjà mis à mal par les « réformes » successives.

Les participants au Forum POUR UNE REPOSE SOLIDAIRE A LA PERTE D'AUTONOMIE réunis à Canohès le 14 Mai 2011,

- considèrent la question de la dépendance comme faisant partie intégrante de toutes les questions liées à la perte d'autonomie (handicap, invalidité, vieillissement), rejettent un traitement séparé et demandent la suppression de la CNSA, discriminatoire et dont la recherche d'équilibre financier restera problématique,
- demandent à ce que soient préservés et renforcés les principes de solidarité nationale qui fonde notre protection sociale, principes qui doivent conduire à verser à toute personne concernée une prestation universelle de compensation à l'autonomie quel que soit son âge, dans le cadre de la sécurité sociale, garante de l'égalité de traitement sur tout le territoire,
- rejettent toute idée de recours à quelque forme que ce soit d'assurance privée, tout recours sur succession,
- considèrent que la question du financement relève de la même solidarité nationale, que les sommes envisagées pour les 20 ans à venir, de l'ordre de moins de 30 milliards d'euro, sont supportables par rapport au PIB de notre pays, que la protection sociale ne saurait dépendre essentiellement des seuls revenus du travail, que tous les revenus financiers, en particulier doivent être mis à contribution, qu'il faut en finir avec les exonérations de cotisations sociales qui grèvent le budget de la protection sociale,
- demandent la mise en place de services publics d'aide à l'autonomie, en intégrant le secteur associatif, avec des personnels formés et qualifiés (formation publique et diplômés d'état) dont les métiers doivent être revalorisés, services publics qui se doivent de coordonner les interventions médicales, médico-sociales et sociales et associer les partenaires et les représentants des usagers,
- s'inscrivent dans la poursuite des actions unitaires organisées par les initiateurs du forum de Canohès pour approfondir un débat qui doit conduire la population à se prononcer en toute clarté avant toute décision politique.

Premier degré : Chronique d'un désastre annoncé .

La carte scolaire 2011/2012 est la pire que nous ayons connue, avec les suppressions massives de postes, il ne pouvait en être autrement. Les 8967 suppressions dans le 1^{er} degré augurent des classes surchargées, la non scolarisation de jeunes enfants, des effets désastreux sur l'aide aux élèves à besoins spécifiques, des remplacements en pointillés.

Dans les Pyrénées-Orientales comme partout en France, la carte scolaire illustre dramatiquement la politique éducative du gouvernement faite de renoncement et de désengagement.

Alors que le département doit rendre 26 postes, l'Inspecteur d'Académie contribue à la dégradation des conditions d'accueil et de travail par des fermetures de classes ou des ouvertures non réalisées qui augmenteront le nombre d'élèves par classe.

Les annonces à l'emporte-pièce électoralistes du gouvernement cherchant à stigmatiser notre profession et foulant au pied la laïcité, les valeurs d'égalité et l'école pour tous ne doivent pas nous empêcher de poursuivre et intensifier la lutte.

Refusons le mépris ! Agissons ! Participons aux actions ! En nous regroupant, notre voix porte plus haut et plus fort, parce que le syndicalisme est porteur de nos revendications les plus légitimes. !



Jérôme GUY

Co secrétaire départemental du SNUipp 66

Mardi 27 septembre ...Stop, suffit !

Second degré : Une rentrée qui s'annonce mal ...

Les collèges de notre département accueilleront près de 500 élèves supplémentaires à la rentrée prochaine, pourtant, 19 postes sont créés pour 30 suppressions, soit un déficit de 11 postes. En lycées, la situation est tout aussi désastreuse : 11 postes perdus pour 57 élèves de plus. Dans le second degré, les Pyrénées-Orientales perdront donc 22 postes en septembre prochain et accueilleront 552 élèves supplémentaires. Certains, dans notre administration, ne maîtrisent apparemment pas le « fameux » socle commun en mathématiques !

Ces réductions de moyens sont intolérables et inacceptables. Elles sont révélatrices de la volonté du gouvernement de sacrifier l'Ecole. Dans de telles circonstances, tous les établissements vont fonctionner à flux tendus : une dégradation des conditions de travail pour les élèves et les personnels !

En réaction, plusieurs établissements des PO ont mené des luttes en mars et avril derniers : les collèges d'Elne, de Canet, de Toulouges, le lycée Arago ...

Une triste première, quatre établissements de notre département sont menacés à plus ou moins court terme de fermeture : les collèges de St Paul et d'Estagel qui sont regroupés en unité pédagogique sans concertation aucune, le collège Camus toujours dans l'incertitude, le lycée de Céret menacé dans le cadre de l'ouverture prochaine du lycée d'Argeles, la Perle Cerdane malgré les propositions des élus locaux ...

Le SNES s'inscrit également dans la défense des personnels précaires notamment les AED, CAE, CUI ... dont le rôle est fondamental dans nos collèges et lycées ils répondent à des besoins structurels, ces emplois doivent être pérennisés. Plusieurs établissements ont déposé des préavis de grève pour protester contre les suppressions de ces postes : Le Soler, Elne, Prades ... Cette mobilisation doit encore s'amplifier.

Le SNES 66 soutient et encourage toutes ces luttes. Nous appelons d'ores et déjà à la grève le 27 septembre prochain et nous étudions la possibilité d'une action plus proche de la rentrée.

Indignons-nous ! Mobilisons-nous !

**Ya basta !
on ne laisse pas faire, l'école c'est l'avenir !
le mardi 27 septembre
toutes et tous en grève !**

Marc Moliner.

Secrétaire départemental SNES 66.

Les CAV se rebiffent !

Non à la précarité :

Nous côtoyons toutes et tous des personnels en situation de précarité (AVS, AED, EVS...) qui œuvrent également pour assurer des missions de service public au sein des écoles, avec des contrats « kleenex », un salaire de misère, des conditions de travail difficiles et sans formation.

Aujourd'hui, leurs contrats s'arrêtent au bout de durées de plus en plus courtes, statistiques du chômage obligent !!! Et ils se rebiffent... Ils se mobilisent, se regroupent, veulent obtenir justice, en poussant la porte des Conseils de Prud'hommes, faute d'être reconnus dans une mission, un métier, un statut.

Nous leur devons un soutien indéfectible, de porter leurs revendications, de défendre leurs droits. Des écoles, des collèges, des lycées, des parents d'élèves l'ont fait, parce que leurs fonctions sont devenues indispensables au fonctionnement de l'Education Nationale.

Poursuivons ce combat, car ils le valent bien !!!

Françoise Chatard

VIE FEDERALE : Section Fédérale des Retraités de la FSU 66 : Pour un engagement syndical militant au-delà de l'âge de la retraite.

Après une première réunion en petit comité le 7 Avril, la section fédérale a organisé une assemblée générale dans les locaux du Conseil Général le Mardi 7 Juin : une occasion de faire le point et de s'organiser avec la participation des deux co-secrétaires départementaux. Entre temps la FSU avait participé à une initiative unitaire départementale sur la question de la perte d'autonomie.

Plus de 180 adhérents retraités à la FSU, ce qui représente plus de 10% des effectifs ; mais en même temps le constat que tous les adhérents actifs ne le restent pas nécessairement à la retraite. Comme si les retraités n'avaient pas aussi besoin que les autres d'être solidaires et combatifs. Plus de 14 Millions de retraités en France : ne faisons pas le cadeau au gouvernement de notre désengagement, il n'attend que ça !

Dans l'immédiat la FSU s'est adressée à la Présidente du Conseil Général pour obtenir un siège au CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées) : Michel Bouvier a accepté d'y représenter notre fédération.

Un effort important doit être entrepris par toute la fédération et ses syndicats pour renforcer l'adhésion des retraités ; la presse fédérale doit y aider. Des activités sont à mettre en œuvre autour de thèmes que la fédération n'a pas toujours le temps de mettre dans le paysage syndical, comme la fiscalité, la laïcité, la santé, l'autonomie. Une participation des retraités aux instances syndicales est possible : il faut la faire vivre dans le respect des responsabilités de chacun.

Un bureau a été désigné. Il est composé de Paulette ALMERAS, de Michèle VALETTE, de Marc ROUSSET, de Patrick FLIPPE, de Jany PHILIBERT et de Roger GARDEZ

Prochaine réunion de rentrée de la Section Fédérale de Retraités :

MARDI 20 Septembre à 14 h 30
au siège de la FSU 66.

Jean Marie PHILIBERT
Pour la SFR—FSU 66

**Vous êtes retraité, vous êtes toujours syndiqué et vous souhaitez rejoindre la SFR ,
être au courant de ses actions et de ses activités :**

Veillez nous faire parvenir vos coordonnées soit par courrier soit par mail :

NOM :
Adresse

Prénom :

Syndicat national :

CP

Ville

Adresse mail :

**Nous faire parvenir ce bulletin renseigné :
FSU 66—Section Fédérale de Retraités—18 rue Condorcet 66 000 PERPIGNAN**

RESF 66: INDIGNEZ-VOUS ! ... MOBILISEZ-VOUS!

La situation des familles sans-papiers devient de plus en plus critique. Sans droit au travail, alors qu'ils ont des promesses d'embauche, sans aucune aide de l'Etat, sans toit, ils ne dépendent que de la solidarité et des associations caritatives. Ce qu'ils vivent de plus en plus mal. Désormais en effet, la France n'accorde plus aucun droit d'asile. Ces gens ne comprennent pas pourquoi la France ne leur donne pas l'autorisation de subvenir à leurs besoins et de vivre dans un pays, dit des Droits de l'Homme, celui qu'ils ont choisi pour fuir les dangers qu'ils couraient dans le leur. Au lieu de ça, ils ont reçu une Obligation à Quitter le Territoire. Hors la loi donc, ils peuvent être arrêtés à tout moment avec leurs enfants et renvoyés dans le pays qu'ils ont fui. Même si leurs enfants sont scolarisés depuis 2 voire 3 ans et parlent parfaitement français.

Dix-neuf élèves de familles sans-papiers, scolarisés dans 12 établissements de Perpignan (9 écoles, 2 collèges et un lycée) sont donc menacés d'une expulsion prochaine. Le RESF a tenté en vain toutes les actions administratives possibles laissées par la nouvelle loi sur l'immigration. Il est intervenu de nombreuses fois auprès du Préfet. Mais étant donné la dernière réponse du Préfet de refus net de régularisation, le RESF a incité à la création de comités de soutien dans chaque établissement concerné.

Des réunions ont eu lieu un peu partout et très vite la solidarité s'est organisée. Les pétitions ont reçu un très bon accueil de la population. Des banderoles affichant le soutien de la communauté éducative aux familles ont été apposées sur certains établissements.

Certains comités ont voulu aller plus loin dans l'expression de leur solidarité. Dès le mercredi 15 juin, d'Alembert a organisé un rassemblement devant l'école toute l'après-midi. Le même jour, à partir de midi, le comité du collège Jean Moulin faisait un piquet sur la place Jean Moulin, en présence de la chorale des élèves.

Le RESF a décidé de fédérer toutes ces actions et de permettre d'exprimer collectivement le refus de l'expulsion de ces enfants. La solidarité pour un enfant peut et doit devenir la solidarité pour tous. L'angoisse d'un enfant face à la façon dont ses parents sont traités, son incertitude face à son avenir sont intolérables. L'idée qu'ils puissent être arrêtés pour être reconduits dans leur pays d'origine **nous indigné!** Nous voulons qu'ils restent dans le pays dans lequel ils ont commencé à rebâtir leur vie et qui sera forcément un jour le leur. Seule une mobilisation massive fera hésiter les autorités à les expulser et pourra permettre à ces enfants de rester dans nos écoles.

*Anne-Marie Delcamp
Correspondante départementale RESF*

DEBAT PUBLIC : DEPISTAGE PRECOCE ET LE PROJET DE LOI SUR LES SOINS PSYCHIATRIQUES CONTRAINTS.

Le 19 mai 2011, en soirée au hall Guy Malé, le CDDEL (Collectif de Défense des Droits Et Libertés) a invité à une conférence publique sur deux projets de lois portant encore une fois atteinte aux libertés individuelles.

La présentation du rapport Bockel et de ses incidences sur l'application des lois protection de l'enfance et prévention de la délinquance, datant du 5 mars 2007, ainsi que de la modification de la loi de 1990, sur les soins contraints, fut faite à trois voix par Jean François Mignard, du comité national de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), par Anne Marie Mercadier, psychologue récemment retraitée et Segundino Garcia, pédopsychiatre du CHS de Thuir.

Nous avons ainsi pu bénéficier d'une analyse politique, professionnelle et praticienne des perspectives liberticides de ces deux projets. Le rapport Bockel est une reprise du rapport Bénesti, reposant sur les mêmes allégations, moralistes et discriminatoires que la jeunesse est a priori dangereuse, en particulier si elle est d'origine étrangère, pauvre et issue de famille monoparentale.

L'objectif principal étant de réintroduire de l'autoritaire (si ce n'est de l'autoritarisme), en fait du sécuritaire, par un retour à une fonction parentale réinvestie, s'appuyant sur des valeurs passéistes, d'un autre siècle.

(Nous revenons à des normes antérieures à la Révolution de 1789, opposant les cultures, différenciant les religions, certaines étant dangereuses comme l'Islam. L'école de la République porte des ambitions de justice sociale, d'égalité de traitement et d'accès au savoir, qui ne correspondent plus aux critères sélectifs énoncés, considérant les plus démunis comme pathologique, voire posant problème. Elle deviendra contrôleur social en sanctionnant pécuniairement l'absentéisme scolaire). La seule façon d'introduire de la prévention repose sur la répression, telle que la loi du 5 mars 2007 l'a permis.

Ce rapport dégouline de clichés comportementalistes, renvoyant les professionnels à de « bonnes pratiques ». Tout est basé sur des valeurs morales auxquelles la jeunesse doit se conformer. La famille reste le cadre de référence où l'individu doit s'inscrire, sinon, il sera rééduqué, et si ça ne fonctionne pas, il sera enfermé. Mais le pire de cette analyse est qu'elle édicte, comme une vérité inconditionnelle, une prévention prédictive, en fait les « délinquants » naissent « délinquants », c'est inscrit dans leur histoire personnelle. Les interprétations sur la culture d'origine servent à justifier un discours raciste. La société s'attache à juger les actes commis et non l'individu, comme l'ordonnance du 2 février 1945 le permettait prioritairement.

Le lien avec le projet de loi sur les soins contraints consiste dans l'identification d'une population à mettre à l'écart, comme l'autorise déjà la loi sur la rétention de sûreté. Nous ne vivons plus dans une société de droits, telle qu'inscrite dans la déclaration des droits de l'homme, mais dans une société de devoirs. Ces deux projets affirment considérer l'intérêt du jeune ou du patient alors que rien ne le permet ensuite, ni les moyens humains réduits par la RGPP, ni les concepts fondamentaux sur lesquels ils sont sensés s'ancrer. Les fonctions régaliennes de l'Etat sont réduites pour faire la part belle aux pouvoirs disproportionnés des maires devenus les pivots de la chaîne pénale. Non seulement le rappel à l'ordre est possible mais la décision et l'exécution d'une sanction également.

L'Etat ne conserve plus qu'une fonction protectionniste de la paix sociale, s'arrogeant alors des pouvoirs exorbitants en matière de santé mentale, sans répondre au besoin de soins, d'accompagnement thérapeutique et social.

Par ailleurs, la Défenseure des enfants, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations (Halde), la Commission nationale de déontologie de la sécurité et le médiateur de la République seront suppléés par le seul Défenseur des droits.

Après des exemples concrets des déviances qu'autoriseront ces projets, un échange avec la salle a révélé les attentes, les espoirs et les luttes encore à mener pour le maintien de la garantie de droits identiques pour tous, quelque soit les origines, les possibilités et les difficultés de chacun.

Pour le CDDEL, Françoise Chatard

Elections professionnelles

13-20 octobre 2011



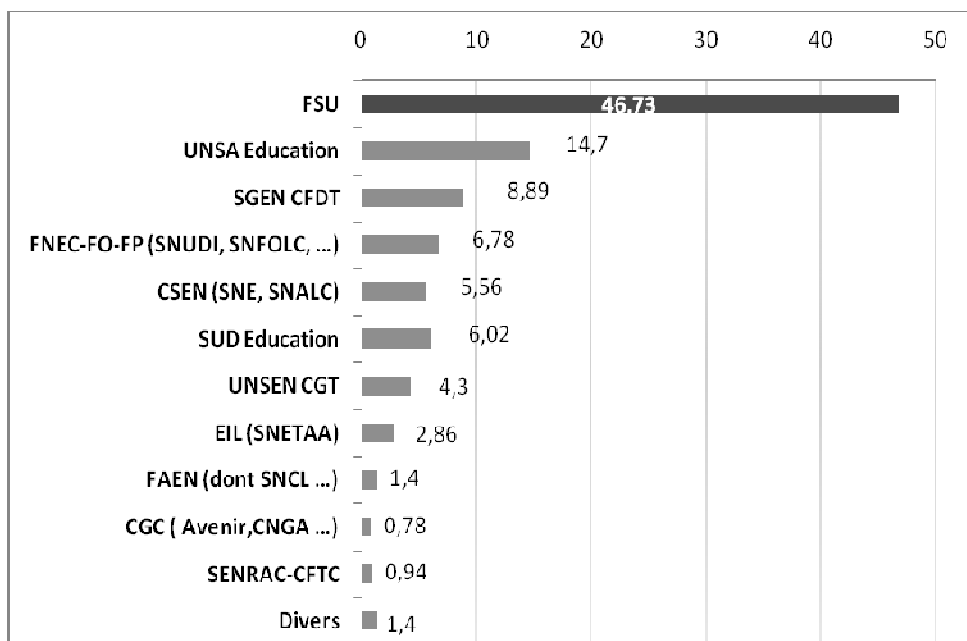
La FSU dans l'éducation

Exigeante, Combative, Représentative, Présente.

Résultats aux élections professionnelles en 2008 des fédérations de l'éducation
(% des exprimés)

La FSU une fédération syndicale reconnue et soutenue pour son projet pour l'école, et la défense de ses missions et de ses personnels

Ces résultats confirment sans ambiguïté la représentativité de la FSU et de ses syndicats et montrent que nos orientations, notre combativité au service de l'école de ses missions et de ses personnels rencontrent largement l'adhésion des collègues.



Sources Ministère de l'Éducation Nationale

Pour les CAP je vote



élections professionnelles 2011
cliquez, votez



Pour les CTA je vote FSU

***Votez et faites voter pour la FSU
et ses syndicats nationaux***

